

LE PACTE DE RUE INC.
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2018

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-10
Renseignements complémentaires:	
Détail des charges directement liées aux projets: Annexe A	11



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Le Pacte de rue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Pacte de rue inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de contributions en espèce dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions comptabilisées, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif et des actifs nets. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Pacte de rue inc. au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Séquin Haché GENERAL

Société de comptables professionnels agréés¹

Salaberry-de-Valleyfield

Le 19 juin 2018

¹ Par Éric Massé, CPA auditeur, CA

LE PACTE DE RUE INC.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2018

2017

PRODUITS

Subventions

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSS)

Mission globale - Autres ressources jeunesse **186 654 \$** 185 357 \$

Projets ponctuels

Services externes et complémentaires en jeu pathologique **75 052** 81 468

Santé publique - Projet Médecine de rue **11 633** -

Ministre de la Santé et des Services sociaux - 20 000

Ministère de la Sécurité publique - 30 000

Centraide **16 750** 16 750

Emploi-Québec **29 805** 2 896

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Projet Prévention de la criminalité **5 000** -

Autres **1 500** 5 500

Projet Fugue **8 535** -

Projet Prévention de la criminalité **10 491** -

Apports

Centre du Partage de Valleyfield - Projet Médecine de rue **25 000** -

Fondation Baie Saint-François **9 716** -

Autres **625** 4 969

Autres revenus liés aux activités **5 104** 3 865

385 865 350 805

CHARGES

Salaires et avantages sociaux **140 245** 122 127

Dépannage jeune **3 476** 2 597

Vie associative **437** 639

Loyer **3 700** 3 696

Assurances **325** 245

Cotisations **544** 531

Publicité **577** -

Frais de déplacement **16 302** 15 394

Perfectionnement **4 834** 1 429

Frais de bureau **6 603** 2 771

Activités diverses **964** 675

Télécommunications **7 331** 5 191

Honoraires professionnels **28 172** 13 564

Frais bancaires **322** 292

Amortissement des immobilisations corporelles **334** 437

Charges directement liées aux projets (Annexe A) **75 052** 81 468

289 218 251 056

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

96 647 \$

99 749 \$

LE PACTE DE RUE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

				2018	2017
	Investi en immobilisations	Non affecté	Affectation interne	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 491 \$	126 649 \$	-	128 140 \$	28 391 \$
Excédent des produits sur les charges	-	96 647	-	96 647	99 749
Amortissement des immobilisations corporelles	(334)	334	-	-	-
Affectation interne (note 8)	-	(9 044)	9 044 \$	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 157 \$	214 586 \$	9 044 \$	224 787 \$	128 140 \$

LE PACTE DE RUE INC.

BILAN

AU 31 MARS

2018

2017

ACTIF

À COURT TERME

Encaisse	259 329 \$	168 559 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	19 577	5 689
Subventions à recevoir	15 757	517
Frais payés d'avance	-	116
	294 663	174 881

À LONG TERME

Immobilisations corporelles (note 4)	1 157	1 491
	295 820 \$	176 372 \$

PASSIF

À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	43 642 \$	28 387 \$
Apports reportés (note 7)	27 391	19 845
	71 033	48 232

ACTIF NET

Investi en immobilisations	1 157	1 491
Non affecté	214 586	126 649
Affectation interne	9 044	-
	224 787	128 140
	295 820 \$	176 372 \$

Au nom du conseil d'administration


Administrateur

Patricia Royal
19-06-2018

LE PACTE DE RUE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	96 647 \$	99 749 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	334	437
Variation des autres éléments du fonds de roulement:		
Comptes clients et autres créances	(13 888)	(2 356)
Subventions à recevoir	(15 240)	3 411
Frais payés d'avance	116	-
Créditeurs	15 255	(916)
Apports reportés	7 546	(3 537)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**90 770**

96 788

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
AU DÉBUT DE L'EXERCICE****168 559**

71 771

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
À LA FIN DE L'EXERCICE****259 329 \$**

168 559 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 30 juillet 1997 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un service d'aide, d'écoute, de dépannage et d'accompagnement. Il intervient auprès des jeunes de la rue en situation de crise, les sensibilise et les informe sur les différentes ressources communautaires, publiques et institutionnelles qui existent pour eux. Il informe également la population sur les différentes problématiques auxquelles les jeunes adultes sont confrontés.

2 - MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de dons sont comptabilisés au moment où ils sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créanciers.

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

2 - MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé sur la valeur résiduelle en utilisant les taux suivants:

Mobilier et équipement	:	20 %
Système informatique	:	30 %

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2018	2017
Comptes clients	30 \$	-
Somme à recevoir d'un organisme fiduciaire	15 158	-
	15 188	-
TPS et TVQ	4 389	5 689 \$
	19 577 \$	5 689 \$

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	15 068 \$	14 161 \$	907 \$	1 134 \$
Système informatique	3 651	3 401	250	357
	18 719 \$	17 562 \$	1 157 \$	1 491 \$

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 8,95%, soit le taux préférentiel majoré de 5,5%. La marge de crédit n'était pas utilisée par l'organisme et elle a été fermée en date du 19 avril 2018.

6 - CRÉDITEURS

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	16 310 \$	5 843 \$
Sommes à remettre à l'État		
Déductions à la source	4 040	7 428
Salaires et vacances	23 292	15 116
	43 642 \$	28 387 \$

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées provenant de financements affectés d'origine externe destinés à couvrir les charges se rapportant au programme d'aide aux joueurs pathologiques et projet Prévention criminalité. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	19 845 \$	23 382 \$
Plus: Apports reçus au cours de l'exercice	77 931	77 931
Plus: Apports à recevoir	15 158	-
Moins: Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(85 543)	(81 468)
Solde à la fin de l'exercice	27 391 \$	19 845 \$

SOMMAIRE

Programme d'aide aux joueurs pathologiques	22 724 \$	19 845 \$
Projet Prévention de la criminalité	4 667	-
Solde à la fin de l'exercice	27 391 \$	19 845 \$

8 - AFFECTATION INTERNE

Le 21 mars 2018, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 9 044 \$ afin de procéder au renouvellement des équipements informatiques. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a signé un bail pour la location de ses locaux échéant en mars 2019. Le loyer au 31 mars 2018 est de 308 \$ par mois. Le total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de ce bail pour le prochain exercice est de 3 720 \$.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créateurs.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité (Suite)

Les créanciers sont généralement remboursés dans un délai raisonnable.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et autres créances et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur la valeur de réalisation estimative. L'organisme n'a pratiquement jamais de mauvaises créances. Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

11 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 23 mai 2018, le conseil d'administration a adopté une résolution autorisant l'organisme à procéder au réaménagement de ses locaux pour un montant maximal de 8 250 \$. À la date des états financiers, aucun contrat n'a été signé.

12 - ABANDON DU PROJET DE FUSION

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, l'organisme avait entrepris des démarches auprès d'une firme spécialisée en vue de procéder à une fusion avec un autre organisme: l'Aiguillage. Cet organisme possède une expertise en hébergement-itinérance, en projets sociaux et en travail de rue. Au cours du comité de travail du conseil d'administration du 3 juillet 2017, la direction de l'Aiguillage a finalement pris la décision de mettre fin au projet de fusion avec Pacte de rue inc. et de conserver tous leurs services actuels (hébergement et travail de rue). Suite à cette nouvelle, l'organisme a entrepris des démarches avec une firme externe en vue d'établir un plan d'action pour consolider l'organisme à long terme.

LE PACTE DE RUE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2018**2017**

ANNEXE A - DÉTAIL DES CHARGES DIRECTEMENT LIÉES AUX PROJETS

PROGRAMME D'AIDE AUX JOUEURS PATHOLOGIQUES		
Salaires et charges sociales	73 993 \$	75 613 \$
Frais de déplacement	-	4 430
Dépannage	-	925
Matériel de promotion	559	-
Télécommunications	500	500
	75 052 \$	81 468 \$